



## PERMIS D'EXPLOITATION 1 JOUR

<p><b>OBJECTIFS</b></p>	<p><b>Gérer un débit de boissons en conformité avec la réglementation en tenant compte des enjeux de santé publique.</b>  <b>Permettre l'ouverture d'un débit de boissons</b></p>
<p><b>OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES</b></p>	<p>Formation Permis d'exploitation L.3332-1-1 du code de santé publique</p>
<p><b>PRE-REQUIS</b></p>	<p>Les exploitants doivent justifier de plus de 10 ans d'expérience professionnelle en qualité de gérant</p>
<p><b>MODALITES D'ACCES A LA FORMATION</b></p>	<p>Auto-positionnement</p>
<p><b>PROGRAMME DE FORMATION</b></p>	<p><b>1-Le cadre législatif et réglementaire</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les sources de droit et les applications</li> <li>• La codification des dispositions relatives aux débits de boisson dans le code de la Santé Publique</li> <li>• La police administrative générale et spéciale</li> </ul> <p><b>2-Les conditions d'ouverture d'un débit de boissons</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les conditions liées à la licence et à la personne</li> <li>• Les déclarations préalables à l'ouverture</li> <li>• La vie d'une licence</li> <li>• Les débits temporaires</li> </ul> <p><b>3-Les obligations d'exploitation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les obligations en matière de prévention et de protection de la Santé Publique, de l'Ordre Public et aspects pratiques</li> </ul> <p><b>4-Les fermetures administratives et judiciaires</b></p> <p><b>5-Réglementation locale</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les arrêtés préfectoraux et municipaux</li> </ul> <p><b>6- Evaluation des connaissances</b></p>



## PERMIS D'EXPLOITATION 1 JOUR

<b>DUREE</b>	7 heures sur 1 jour-9h00-13h00-14h00-17h00
<b>PROFIL DES INTERVENANTS</b>	Les formateurs et intervenants sont diplômés de la formation professionnelle. Les formateurs et intervenants ont une expérience professionnelle de formateur. Les formateurs et intervenants ont une expérience dans le secteur d'activité visé par la formation
<b>EVALUATION</b>	Exercices en groupe de validation en continu et des appréciations tout au long de la formation Evaluation finale : questionnaire pour évaluer le niveau (acquis, en cours d'acquisition, non acquis) des connaissances acquises.
<b>NOMBRE DE PARTICIPANTS</b>	Nombre de participants minimum : 3 par session Nombre de participants maximum : 15 par session
<b>DATE</b>	Les dates de formations sont disponibles sur le site internet <a href="http://www.formations-aux-meilleurs-prix.com">http://www.formations-aux-meilleurs-prix.com</a>
<b>LIEU</b>	Les lieux de formation sont disponibles sur le site internet : <a href="https://www.lemoinscher-formation.com/permis-exploitation-1-jour-13i17.fr.html">https://www.lemoinscher-formation.com/permis-exploitation-1-jour-13i17.fr.html</a>
<b>MOYEN PEDAGOGIQUE</b>	Le formateur anime à l'aide d'un vidéoprojecteur. Le formateur mène la formation avec les stagiaires en les faisant participer, en s'appuyant sur leur expérience personnelle, animation interactive.
<b>COÛT DE FORMATION</b>	Le montant de la formation est disponible sur le site internet : <a href="https://www.lemoinscher-formation.com/permis-exploitation-1-jour-13i17.fr.html">https://www.lemoinscher-formation.com/permis-exploitation-1-jour-13i17.fr.html</a>
<b>FORMALISATION A L'ISSUE DE LA FORMATION</b>	Attestation de fin de formation Cerfa 14407*03 Permis d'exploitation